

Procédure

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager

Émise par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique

En vigueur depuis le 7 juin 2016

1. Objets

- Harmoniser la pratique de déclaration des incidents et des accidents au CISSS de l'Outaouais;
- Décrire le processus de déclaration lorsque survient un incident ou un accident lié la prestation de soins et services à l'usager;
- Préciser les rôles et les responsabilités des différents acteurs impliqués;
- Déclarer et documenter les événements pour en permettre l'analyse;
- Identifier les causes sous-jacentes des événements afin d'identifier et d'appliquer des mesures de prévention de la récurrence;
- Assurer une alimentation continue du registre local des incidents et accidents pour permettre une analyse et un suivi des tendances en matière de risques liés aux usagers.

2. Champ d'application

Tous les incidents et accidents liés à la prestation de soins et services aux usagers dans tous les lieux de prestations de soins et services.

3. Personnes visées

- Le personnel, les bénévoles et les stagiaires du CISSS de l'Outaouais;
- Les médecins et les dentistes exerçant leur profession dans une installation du CISSS de l'Outaouais;
- Les responsables et les employés dans les ressources ayant une entente contractuelle avec le CISSS de l'Outaouais, notamment les ressources intermédiaires et les ressources de type familial (RI et RTF).

4. Définitions

Accident

Action ou situation où le risque se réalise et est, ou pourrait être, à l'origine de conséquences sur l'état de santé ou le bien-être de l'usager.

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager		
Approuvée par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique	Adoption : 7 juin 2016 Révision :	Page 1 sur 13

Action immédiate

Action prise sans délai pour contrer ou renverser les effets ou les conséquences d'un événement.

Conséquence

Impact sur l'état de santé ou le bien-être de la personne victime d'un accident.

Déclaration

Action de porter à la connaissance de l'organisation, au moyen du formulaire AH-223, tout incident ou accident constaté par un employé, un professionnel qui exerce sa profession au sein de l'établissement, un stagiaire, un bénévole ou toute personne qui, en vertu d'un contrat, dispense des services aux usagers de cet établissement.

Dispensateur de soins et services

Personne qui est responsable de la dispensation de soins et services à un usager et qui, au moment où se produit l'événement, peut agir auprès de celui-ci, sécuriser l'environnement et prendre en charge la personne touchée afin qu'elle reçoive les soins appropriés (ex.: chef, médecin, infirmière, agent de relation humaine, éducateur).

Échelle de gravité (Annexe 1)

Outil servant à évaluer la gravité des conséquences découlant d'un événement.

Événement

Terme générique utilisé pour désigner toute situation non souhaitée, redoutée ou indésirable qui a ou aurait pu causer des dommages à la santé ou le bien-être de l'usager, ou encore, à leurs biens. L'événement désigne tout aussi bien un incident qu'un accident.

Événement sentinelle

Un événement qui demande une analyse approfondie et qui peut être de deux ordres :

- ceux qui ont eu ou qui auraient pu avoir des conséquences catastrophiques;
- ceux qui se produisent à une grande fréquence, même s'ils ne sont pas à l'origine de conséquences graves.

Gestionnaire en autorité

Le gestionnaire responsable du secteur d'activité où survient l'incident ou l'accident.

Incident

Action ou situation qui n'entraîne pas de conséquence sur l'état de santé ou le bien-être d'un usager, mais dont le résultat est inhabituel et qui, en d'autres occasions, pourrait entraîner des conséquences.

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager		
Approuvée par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique	Adoption : 7 juin 2016 Révision :	Page 2 sur 13

Mesure de soutien

Action prise envers l'usager ou ses proches, ou moyens mis à leur disposition pour atténuer les conséquences de l'accident.

Mesure de prévention de la récurrence

Actions ou moyens pris pour éviter qu'un événement de même nature se reproduise.

Mode de saisie centralisé

Mode de fonctionnement selon lequel le personnel administratif saisie les données provenant des versions papiers des formulaires de déclaration AH-223, au registre local des incidents/accidents, pour une ou plusieurs unités administratives.

Mode de saisie décentralisé

Mode de fonctionnement selon lequel les formulaires de déclaration AH-223 sont directement remplis, de façon électronique, par les déclarants et gestionnaires en autorité, au registre local des incidents/accidents.

Risque

Combinaison de la probabilité qu'une situation pouvant entraîner des conséquences se produise et de l'importance des conséquences pouvant en résulter.

Usager

Toute personne qui a reçu, aurait dû recevoir, reçoit ou requiert des services de l'établissement; ce terme comprend, le cas échéant, tout représentant de l'usager.

5. Étapes du processus de déclaration d'un incident/accident (Annexe 2)

5.1. Constat de l'événement et actions immédiates

Lorsqu'un événement se produit, les premières actions visent à sécuriser l'environnement immédiat. Ainsi, la personne qui constate l'événement doit s'assurer que l'usager touché soit pris en charge et reçoive les soins appropriés.

5.2. Avis aux gestionnaires en autorité

L'événement doit être signalé au gestionnaire en autorité. Lorsqu'un événement sentinelle survient, le gestionnaire devra aviser à son tour son supérieur et le conseiller cadre à la gestion des risques, conformément à la «Procédure de gestion des événements sentinelles » (PRO-009).

5.3. Déclaration, divulgation et mesures de soutien

Une fois le signalement de l'événement effectué, celui-ci doit être documenté au moyen du formulaire de déclaration AH-223 (annexe 3). Toute personne qui constate un événement, doit remplir un formulaire de déclaration, qu'elle soit directement impliquée, qu'elle le découvre, en soit témoin ou la première informée.

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager		
Approuvée par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique	Adoption : 7 juin 2016 Révision :	Page 3 sur 13

Si des conséquences de gravité E1 et plus sont constatées suite à l'événement, une divulgation doit obligatoirement être effectuée afin d'informer l'usager ou son représentant et ses proches des circonstances de l'événement. Des mesures de soutien peuvent être offertes au besoin. Celles-ci doivent être préalablement autorisées par le gestionnaire en autorité. À cette étape, se référer à la « *Procédure de divulgation de l'information à un usager à la suite d'un accident » (PRO-008)*.

Pour les événements sentinelles de gravité G, H, I, les formulaires d'analyse détaillée (annexe 4) et de divulgation d'un incident/accident (annexe 5) doivent également être complétés par le gestionnaire et saisis au registre local. Les formulaires sont disponibles en version électronique dans le registre local des incidents et accidents.

Lorsque survient un accident ayant un niveau de gravité F, les formulaires d'analyse détaillée (annexe 4) et de divulgation d'un incident/accident (annexe 5) peuvent également être complétés en conformité à la « Procédure de divulgation de l'information à un usager à la suite d'un accident » (PRO-008) et à la « Procédure de gestion des événements sentinelles » (PRO-009).

5.4. Analyse sommaire de l'événement (section 10 à 13 du formulaire AH-223), mise en place et suivi des mesures préventives

En fonction des éléments d'informations recueillies à l'aide du formulaire AH-223, le gestionnaire en autorité procède à l'analyse de l'événement afin d'en déterminer les causes. Il détermine ensuite les mesures préventives à mettre en place afin d'agir sur les causes identifiées et ainsi réduire la probabilité de récurrence de l'événement. Le gestionnaire s'assure ensuite de l'application des mesures préventives préconisées.

5.5. Saisie informatique des formulaires de déclaration AH-223

Pour les événements survenus au sein d'un milieu de services qui fonctionne selon un **mode** de saisie décentralisée, la déclaration et l'analyse sommaire se font directement au registre local des incidents et accidents. Une copie des sections du déclarant doit être versée au dossier de l'usager touché par l'événement dès que possible.

Pour ce qui est des événements survenus dans un milieu de service qui fonctionne selon un mode de saisie centralisé, les sections du déclarant et du gestionnaire sont remplies sur une version papier du formulaire de déclaration AH-223. Une fois le formulaire entièrement remplit, un membre du personnel administratif doit saisir ce formulaire au registre local des incidents et accidents du milieu de services où s'est produit l'événement.

- La copie blanche doit être versée au dossier de l'usager dès que possible.
- La copie jaune doit être acheminée à la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique.

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager		
Approuvée par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique	Adoption : 7 juin 2016 Révision :	Page 4 sur 13

Dans tous les cas, un délai de 21 jours est accordé pour finaliser la saisie des données au registre local des incidents/accidents, partie 1 à 13 du formulaire AH-223.

6. Rôles et responsabilités¹

6.1. Déclarant

Lors d'un incident :

- S'assure de la sécurité de l'environnement immédiat;
- Avise, au besoin, tout autre dispensateur de soins et services immédiatement ou dès que possible, ainsi que le gestionnaire en autorité;
- Rempli le formulaire AH-223 « Rapport de déclaration d'incident ou d'accident » sections 1 à 9 et le transmet au gestionnaire en autorité;
- Collabore à la recherche et à l'application de mesures préventives pour éviter l'occurrence d'un événement.

Lors d'un accident :

- Assure la sécurité de l'environnement immédiat de la personne touchée par l'accident et de l'entourage;
- Avise, au besoin, tout autre dispensateur de soins et services, immédiatement ou dès que possible, ainsi que le gestionnaire en autorité;
- S'assure que l'usager soit pris en charge et reçoive les soins et services appropriés;
- Si un équipement est lié à l'accident, le retirer et l'isoler dès que possible et informer, dans les meilleurs délais, les services concernés;
- Rempli le formulaire AH-223 « Rapport de déclaration d'incident ou d'accident » sections 1 à 9 et le transmet au gestionnaire en autorité;
- Collabore à la recherche et à l'application de mesures préventives pour éviter la répétition d'un tel événement.

6.2. Gestionnaire en autorité

Lors d'un incident

- Prend connaissance des incidents signalés;
- S'assure que l'environnement immédiat est sécuritaire;
- S'assure que le formulaire de déclaration AH-223, sections 1 à 9, est rempli adéquatement et effectue un suivi avec le déclarant si requis;
- Rempli les sections 10 à 13 du volet déclaration;
- S'assure que les informations au formulaire de déclaration sont saisies au registre local des incidents/accidents;
- Met en place et assure un suivi des mesures préventives;
- Dresse un état de situation au conseiller cadre en gestion des risques ainsi qu'à toute personne en autorité de sa direction lorsque demandé.

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager		
Approuvée par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique	Adoption : 7 juin 2016 Révision :	Page 5 sur 13

¹ Voir annexe 2

Lors d'un accident

- Prend connaissance des événements signalés;
- S'assure que l'environnement immédiat est sécuritaire et que les usagers touchés aient reçu les soins et services appropriés lorsque des conséquences sont constatées;
- Lorsque requis, s'assure que la divulgation a été faite selon les modalités prescrites dans la « Procédure de divulgation de l'information à l'usager, à la suite d'un accident » (PRO-008). Si l'usager est sous curatelle, informe la personne légalement reconnue, identifiée au dossier de l'usager;
- Assure un soutien au personnel touché par l'événement;
- S'assure que le formulaire de déclaration AH-223, sections 1 à 9 est rempli adéquatement et effectue un suivi avec le déclarant si requis;
- Rempli les sections 10 à 13 du volet déclaration;
- S'assure que les informations au formulaire de déclaration sont saisies au registre local des incidents/accidents;
- Met en place et assure un suivi des mesures préventives;
- Dresse un état de situation au conseiller cadre en gestion des risques ainsi qu'à toute personne en autorité de sa direction lorsque demandé.

Lors d'un événement sentinelle

- Signale l'événement au coordonnateur, à l'adjoint à la direction, au directeur adjoint, au directeur de son service et au conseiller cadre en gestion des risques dans les plus brefs délais;
- Applique la « Procédure de gestion des événements sentinelles » (PRO-009).

Pour tout accident à risque de poursuite, de réclamation ou de plainte

 Informe, par courriel, le conseiller cadre en gestion des risques, dans les meilleurs délais.

6.3. Directeurs, directeurs adjoints, adjoints à la direction et coordonnateurs

- S'assurent que la procédure de déclaration des incidents/accidents soit connue et appliquée de tous;
- Prennent connaissance des rapports statistiques trimestriels des incidents et accidents de leur direction, acheminés par la direction de la qualité, évaluation, performance et éthique;
- Prennent connaissance des incidents et accidents de toute gravité dans leur ensemble et s'assurent que des mesures préventives sont identifiées et appliquées.

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager		
Approuvée par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique	Adoption : 7 juin 2016 Révision :	Page 6 sur 13

6.4. Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques

 Évalue la pertinence et, au besoin, informe nos assureurs des événements à risques de poursuites, de plaintes et/ou de réclamations, suivant l'information reçue par le conseiller cadre à la gestion des risques;

6.5. Direction de la qualité, évaluation performance et éthique

- Soutient les directions afin que les mécanismes de déclaration soient connus et appliqués;
- Reçoit le signalement d'un événement sentinelle;
- Soutient les gestionnaires lors de l'analyse des événements et le choix des mesures préventives;
- Soutient les gestionnaires quant à l'application des mesures préventives;
- Soutient les gestionnaires et les directeurs lors d'événements sentinelles conformément à la « Procédure de gestion des événements sentinelles » (PRO-009);
- Veille à la mise à jour du registre local des incidents et accidents;
- Informe la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques des événements à risques de poursuites, de plaintes et/ou de réclamations;
- Collabore, s'il y a lieu, aux suivis auprès des assureurs.

7. Autres dispositions

7.1. Demande d'accès à l'information et confidentialité des dossiers en gestion des risques

Lorsqu'une demande d'accès à l'information est effectuée par l'usager, la copie électronique prévaut sur la copie incluse au dossier de l'usager.

Le contenu d'un dossier de gestion des risques est soumis à des dispositions particulières visant à protéger les informations recueillies dans le cadre des activités de gestion des risques. Aucune photocopie ne peut être transmise à un tiers en dehors des activités de gestion des risques. Ces dossiers sont conservés sous clé, par le conseiller cadre en gestion des risques, à la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique, de façon à protéger le caractère confidentiel des informations qui y sont contenues.

7.2. Révocation:

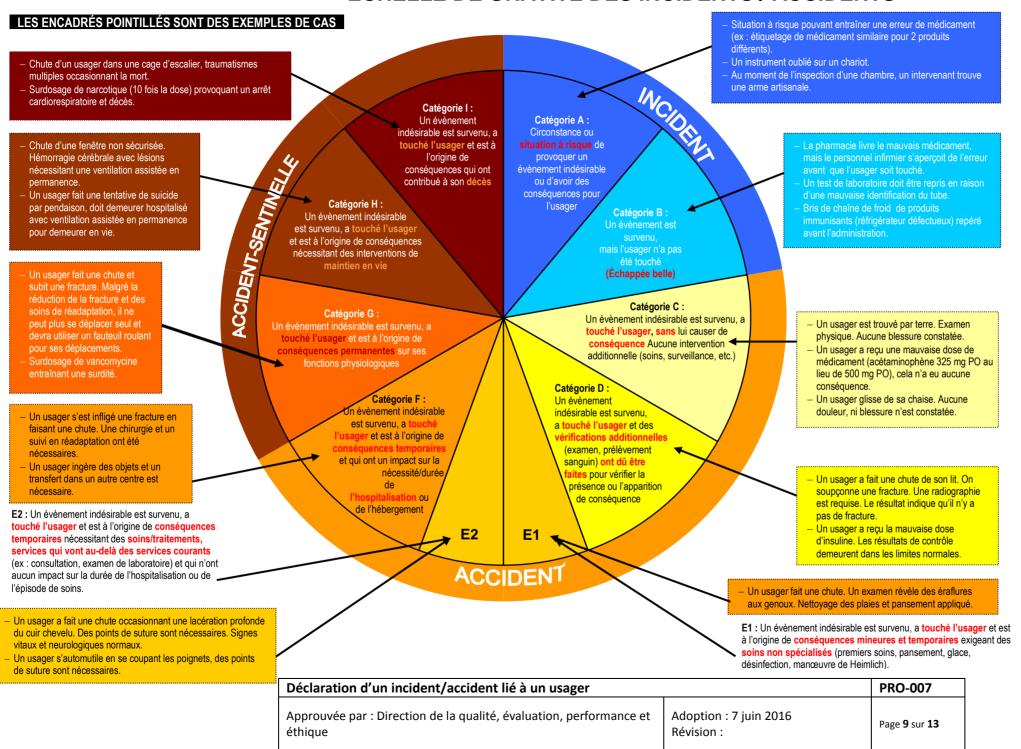
Cette procédure révoque et remplace toutes les politiques et procédures antérieures de déclaration d'un incident/accident des établissements fusionnés et de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager		
Approuvée par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique	Adoption : 7 juin 2016 Révision :	Page 7 sur 13

- CSSS Papineau, Obligation de déclaration des accidents/incidents et informations à inclure au formulaire AH-223 (Rapport d'incident/accident), DGA-GR-01.3, révisée en août 2012.
- Centre de réadaptation en déficience intellectuelle, Politique de prestations sécuritaires des services, P-G1-7000-01, date d'adoption/modification le 9 octobre 2014.
- CSSS Pontiac, Rôles et responsabilités du personnel vis-à-vis de la sécurité des patients – Roles and responsabilities of staff concerning the patient safety, CGR-01, date de révision le 14 janvier 2014.
- La RessourSe, Déclaration d'un incident ou d'un accident de la clientèle, DQDE-303, Révisée le 29 avril 2014.
- CSSS Gatineau, DQGR, Déclaration d'un incident/accident lié à un usager, ADMGQ-02-01, révisée le 22 février 2012.
- Centres jeunesse de l'Outaouais (CJO), Procédure sur les modalités d'application de la prestation sécuritaire de services de santé et de services sociaux, 15 janvier 2012.
- CSSS des Collines, Politique de déclaration d'un incident ou d'un accident lié à un usager ou un tiers, Date d'entrée en vigueur : Juin 2005, révisée le 9 juillet 2012.

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager		
Approuvée par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique	Adoption : 7 juin 2016 Révision :	Page 8 sur 13

ÉCHELLE DE GRAVITÉ DES INCIDENTS / ACCIDENTS



Annexe 2

DÉCLARANT (PERSONNE QUI CONSTATE L'ÉVÉNEMENT)

Déclaration AH-223 - sections 1 à 9 à remplir

- ✓ Mesures immédiates et soins appropriés
- ✓ Remplir les sections 1 à 9 du formulaire AH-223 en version électronique ou papier selon le cas.
- ✓ Copie blanche (sections déclarant) déposée au dossier de l'usager dans les deux cas
- ✓ Copie jaune remise au gestionnaire si le formulaire a été rempli en version papier

DIVULGATION INITIALE

A et B = Aucune divulgation

C et D = Note au dossier + divulgation verbale discrétionnaire

E1 et E2 = Note au dossier + divulgation obligatoire + remplir section 13 du rapport de déclaration

F à I = Note au dossier + divulgation obligatoire + remplir section 13 du rapport de déclaration + remplir le rapport de divulgation Fait le plus tôt possible et selon le cas

GESTIONNAIRE

Déclaration AH-223 - sections à remplir 10 à 13 dans tous les cas

- ✓ **F et plus**, remplir le formulaire d'analyse détaillée et s'assurer que le formulaire de divulgation a été complété;
- ✓ Vérifier si chacune des sections du déclarant sont remplies adéquatement;
- ✓ Faire les suivis auprès de l'employé lorsqu'incomplètes;
- ✓ Déterminer le statut de gravité;
- ✓ Déterminer des mesures de prévention de la récurrence et en faire le suivi;
- ✓ S'assurer de la saisie des données au registre local des incidents/accidents lorsque le formulaire AH-223 a été rempli en version papier;
- ✓ Proposer des mesures de soutien selon le cas;
- ✓ Lors d'un événement sentinelle (G et plus ou un événement touchant plusieurs usagers), effectuer une enquête et procéder à une divulgation structurée par la suite.

DIVULGATION STRUCTURÉE SUITE À UN ÉVÉNEMENT SENTINELLE

FET PLUS

AVISER
IMMÉDIATEMENT
LA CONSEILLÈRE
CADRE À LA
GESTION DES
RISQUES PAR
TÉLÉPHONE OU
PAR COURRIEL

- Fournir les faits supplémentaires que l'enquête aura révélée en lien avec l'événement touchant l'usager
- Répondre aux questions en tenant compte des informations que vous possédez
- Adopter un discours factuel et exempt de propos accusatoires
- Apporter votre soutien à la personne touchée ainsi qu'à ses proches

PERSONNEL DE BUREAU (POUR LES UNITÉS ADMINISTRATIVES QUI UTILISENT UNE VERSION PAPIER DU FORMULAIRE AH-223)

Fait en

temps

réel

- ✓ Saisir les données du formulaire dans le logiciel SISSS ou Gesrisk selon le cas;
- ✓ Acheminer les copies jaunes des formulaires AH-223 à la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique (DQÉPÉ).

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager		
Approuvée par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique	Adoption : 7 juin 2016 Révision :	Page 10 sur 13

Délai total du processus 3 semaines

Annexe 3 (À titre d'exemple seulement – se référer au formulaire officiel)

N° de l'événement RAPPORT DE DÉCLARATION + D'INCIDENT OU D'ACCIDENT +							
	DT9034	Section 1 : Identification de la p Type de personne touchée : Aucune (si oui, passez à la section 2) Euro de nateance Acrele Mate Jaux N° de chambre N	Usager				
Nom de l'établissement Nom et prénom à la naissance							
□ CH □ CHSLD □ CJ □ CLSC □ CRD □ CRDI □ CRDP							
Date	Événement Armée Mois Jour Heure Min. Estimée Estimée Indéterminée Northeastaile No						
	ce, l'unité, le lleu, le lype de local ou d'esp	(m):					
Information sur l'usager							
	Type de déficience : Aucune Motrice	Auditive Cognitive Intellect Multidéficiences Physique Visualit					
	Agité Somnolent	Inconnu Déscrienté/confus Agressit/viole	ont Comateux				
Capaché de déplacement : Autonomie : Totale Partielle	Dépendance totale	Surveillance requise : onnu Usuelle Étroite Continue	lle Inconnue				
Section 3 : Description factuelle,	objective et détaillée de l'é	vénement (sans analyse, ni jugement, ni accusat	ion, non nominatif)				
Section 4 : Type d'événement (Fai	ire un choix de A à G)						
A- Chute : Chute Qu	uasi-chute (décrivez les d	ronstances précises – veulliez cocher la case appi					
A- Chute : Chute Chaise fautouil	uasi-chute (décrivez les d	irculant Escalior Léve personne Lit					
A- Chute : Chute Qu	uasi-chute (décrivez les d						
A- Chute : Chute Cu Bain/douche Chaise/fautouil Lors d'un transfert Toilotte B- Erreur de : Médicament Allorgie connue Consen	uasi-chute (décrivez les d Civière En d Trouvé par terre Aut Traitement/Intervention	roulant Escalior Léve personne Lit o (précisez) :	Lors d'activités				
A- Chute : Chute Ou Bain/douche Chaise/fautouil Lors d'un transfert Toilette B- Erreur de : Médicament Allorgie connue Consen Houre/date d'administration Identité	uasi-chute (décrivez les d	irculant	Lors d'activités				
A- Chute : Chute Cu Bain/douche Chaise/fautouil Lors d'un transfert Toilotte B- Erreur de : Médicament Allorgie connue Consen	uasi-chute (décrivez les d	irculant	Lors d'activités				
A- Chute : Chute Ot Bain/doucho Chaiso/fautouil Lors d'un transfert Toilette B- Erreur de : Médicament Allorgie connue Consen Houre/date d'administration Identité Péremption Trouvé	uasi-chute (décrivez les c Civière En c Trouvé par terre Autr Traitement/Intervention rvation/entreposage Disparitie de lusager Infiltratio	irculant	Lors d'activités Dosaldébit Ole Omission				
A- Chute : Chute Ou Bain/douche Chaise/fauteuil Lors d'un transfert Toilette B- Erreur de : Médicament Allorgie connue Consen Houre/date d'administration Identité Péremption Trouvé Autre (précisez) : B Médicament/traitement/interqui a effectivement été a	uasi-chute (décrivez les c Civière En c Trouvé par terre Autr Traitement/Intervention rvation/entreposage Disparitie de lusager Infiltratio	irculant	Lors d'activités Dosaldébit Ole Omission				
A- Chute : Chute Ou Bain/douche Chaise/fauteuil Lors d'un transfert Toilette B- Erreur de : Médicament Allorgie connue Consen Houre/date d'administration Identité Péremption Trouvé Autre (précisez) : a Médicament/traitement/interque a effectivement été a	uasi-chute (décrivez les d	irculant	Lors d'activités Dosaldábit				
A- Chute : Chute Ou Bain/douche Chaise/fauteuil Lors d'un transfert Toilette B- Erreur de : Médicament Allorgie connue Consen Houre/date d'administration Identité Péremption Trouvé Autre (précisez) : a Médicament/traitement/interque a effectivement été a	uasi-chute (décrivez les d	irculant	Lors d'activités Dosaldábit				
A- Chute : Chute Ou Bain/douche Chaise/fauteuil Lors d'un transfert Toilette B- Erreur de : Médicament Allorgie connue Consen Houre/date d'administration Identité Péremption Trouvé Autre (précisez) : a Médicament/traitement/interque a effectivement été a	uasi-chute (décrivez les d	irculant	Lors d'activités Dosaldábit				
A- Chute : Chute Ou Bain/douche Chaise/fauteuil Lors d'un transfert Toilette B- Erreur de : Médicament Allorgie connue Consen Heure/date d'administration Identité Péremption Trouvé Autre (précissar) : a Médicament/traitement/inter qui a effectivement été a Identification D	uasi-chute (décrivez les d	irculant	Lors d'activités Dosaldábit				
A- Chute : Chute Ou Bain/douche Chaise/fauteuil Lors d'un transfert Toilette B- Erreur de : Médicament Allorgie connue Consen Houre/date d'administration Identité Péremption Trouvé Autre (précisez) : a Médicament/traitement/interque a effectivement été a	uasi-chute (décrivez les d	irculant	Lors d'activités Dosaldébit				
A- Chute : Chute Ot Chaise/fautouil Lors d'un transfert Toilette B- Erreur de : Médicament Allergie connue Consen Houre/date d'administration Identité Péremption Trouvé Autre (préciser) : a Médicament/traitement/inter qui a effectivement été à Identification D Autres renseignements : C- Test diagnostique :	uasi-chute (décrivez les d	irculant	Lors d'activités Dosaldébit				
A- Chute : Chute Ot Chaiso/fautouil Bain/doucho Chaiso/fautouil Lors d'un transfert Toiletto B- Erreur de : Médicament Allorgio connue Conson Houre/dato d'administration Identité Péremption Trouvé Autre (préciser) : a Médicament/traitoment/interqui a effectivement été à Identification Didentification Didentificat	uasi-chute (décrivez les c Civière En c Civière En c Autr Traitement/Intervention reation/entroposage Disparitic de l'usager Infiltratio Type/sor Post-analytique Descrip	iroulant	Lors d'activités Dosaldébit				
A- Chute : Chute Ot Chaiso/fautouil Bain/doucho Chaiso/fautouil Lors d'un transfert Toiletto B- Erreur de : Médicament Allorgio connue Conson Houre/dato d'administration Identité Péremption Trouvé Autre (préciser) : a Médicament/traitoment/interqui a effectivement été à Identification Didentification Didentificat	uasi-chute (décrivez les c Civière En c Trouvé par terre Autr Traitement/Intervention reation/entroposage Disparitie i de l'usager Infiltratio Type/sor	iroulant	Lors d'activités Dosaldébit				
A- Chute : Chute Ou Bain/doucho Chaise/fautouil Lors d'un transfert Toilotto B- Erreur de : Médicament Allorgio connue Consen Houre/date d'administration Identité Péremption Trouvé Autre (précisaz) : a Médicament/traitement/inter qui a effectivement été a Identification D Aurres renseignements : C- Test diagnostique : Laboratoire Pré-analytique Analytique Errour liée à l'identification	uasi-chute (décrivez les c Civière En c Civière En c Autr Traitement/Intervention reation/entroposage Disparitic de l'usager Infiltratio Type/sor Post-analytique Descrip	iroulant	Lors d'activités Dosaldébit				
A- Chute : Chute Ou Bain/doucho Chaise/fautouil Lors d'un transfert Toilotto B- Erreur de : Médicament Allorgio connue Consen Houre/date d'administration Identité Péremption Trouvé Autre (précisaz) : a Médicament/traitement/inter qui a effectivement été a Identification D Aurres renseignements : C- Test diagnostique : Laboratoire Pré-analytique Analytique Errour liée à l'identification	uasi-chute (décrivez les c Civière En c Civière En c Autr Traitement/Intervention reation/entroposage Disparitic de l'usager Infiltratio Type/sor Post-analytique Descrip	iroulant	Lors d'activités Dosaldábit				

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager		
Approuvée par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique	Adoption : 7 juin 2016 Révision :	Page 11 sur 13

Annexe 4 (À titre d'exemple seulement – se référer au formulaire officiel)

N° de l'évènement		RAPPORT D'INCIDENT (D'ANALYS		M* o	du formulaire
Se reporter au verso pour ram	dir le rupport			Section 1 :	Identification de la	personne touchée
Nom de l'établissement			— ſ	Type de person	ne louchée :	_
			⊣ ⊦	Aucure (si	oui, passer à la section	2) Utager
CH CHEED CH	CLSC	CRD CRDI CR	DP .	Arreira Moia	Just 1	
Section 2 : Date, heure, lie	u de l'évêne	ment		ACTION ASSESSMENT OF THE	100.00	- 1
Date	-009 14	Houre Péole		Nom usual ou nom	la conjoine	
Évenement	1	☐ Indition	tinde	khoo		
Conseas Acres Mot	Jour He	oure Min.		LOSS SCIEN	THE REAL PROPERTY.	
Lieu où s'est produit l'événement			- 1	Cook posses		M F
(pritativanile sale, ile service, Punité, ile illes, ile	ygan da kacad oud na	par):		V department make	de Nondu	
			⊣ ∟			
Description brêve de l'évé	nement		_			
Section 3 : Gravité de l'év					D- D- C	
Incident : A B	Accide	mt:	E1	62 F	G H	I Inditional his
Soction A - Constantes	s) ráallaíst s	ritualio/s) ou apprille	andôo/e\			
Section 4 : Conséquence(Type de consiquence (seit es esta) :	sy reeme(s), a	ectuelle(s) ou appréhe	ander(S)			
Pricture :						
Cause(s) possible(s)			Pricting:			
Cause(x) lide(x) & : Lorsque erreur de médication		Emboton		Traitment	Continue do la m	nkdkostion & Funité de
précisez l'étape du circuit	Approvision	moment de Fordon	ranco 🗆	Trationori de l'ordonnance	spins/sorticults	source dhibergement
Section 5e : Soins ou mes Son ou masure de souties	ures de sout		ger pour cor		uer les conséque	Dan dikhianca
SOE OU HORSE OF SOURCE		Hereina Prominisma	PERSONAL PROPERTY.	no cu sune – reces,	protein Fordis	DESCRIPTION
		 				
		 				$\overline{}$
		 				$\overline{}$
		 				$\overline{}$
Section 5b : Mesures de s	outlen propo	sées pour venir en al	ide aux proci	hes de l'usa	er	
Meaure de soutien		n resonue Personne responsable		Foresion	Personne vibile par la mess	rn-Nom Lion wechauger
	++					
	++					
	+					
Section 5c : Mesures prop	onton pour	prévenir la récurrence	a d'un incide	et ou d'un a	ccident semblable	
Messure de prévention		prevent la reculterio	a or only include		able du sulei – Nom, pronon	Foreibn
Interventions complémentaires et après la déclaration	fectules	Répercussions pour l'	établissement		Divulgation	Oul Non
Pricture :		Pricing:		2	oui, personne responsable :	
				B	actions à la divulgation :	
Section 6 : Analyse		Armin Web Jour				Armie Mois Jour
	e debut				Date de fin	
Pencente responsable de l'analyse	Non, prénon :				Fondion:	
Autres personnes ayant contribué	Non, prinon :				Fondion:	
	Non, prinon :				Fondion:	
Non, prinom : Fondion :						
Evolution du sulvi :						
Section 7 : Signalement at Des persio, not.	nt assurance	es Terme region di contravenzioni	2 10-4	danimenters	Section 8 : Avis	au coroner es proie, not, jour
Non Out					□Non □Oui "	
Section 9 : Événement ser	tinelle 8	Signature du respons	able de l'ana	ilyse		Date
□Non □ Oui						Armée Mois Jour
	Ce documen	it fait partie intégrante	e du dossier	de gestion o	les risques.	
		RAPPORT	D'ANALYSE		GESTIO	NNAIRE DE RISQUES
Aliama (decame m)		D'INCIDENT (OU D'ACCIDE	ENT		(copie confidentielle)

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager				
Approuvée par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique	Adoption : 7 juin 2016 Révision :	Page 12 sur 13		

Annexe 5 (À titre d'exemple seulement – se référer au formulaire officiel)

Section 2: Coordonnées de l'accident Service Servi			apport de d D'acci	DIVULGATION DENT	
Type de personne louchée : Auturne (et out, passez à la section 2) Usager					ation de la personne touchée
DT9034 DT9034 DT					
DT9034 CH CHSLD CJ CLSC CRD CRD CRDP CRDP CHSLD CJ CLSC CRD CRDP CSC CRD CRDP CRDP CSC CRDP CRDP CRDP CRDP CSC CRDP CRDP CRDP CRDP CSC CRDP CRDP CRDP CRDP CRDP CSC CRDP CRDP CRDP CRDP CRDP CSC CRDP CRDP CRDP CRDP CRDP CRDP CSC CRDP CRDP CRDP CRDP CRDP CRDP CSC CRDP CRDP CRDP CRDP CRDP CRDP CRDP CSC CRDP CSC CRDP CSC CRDP					
The characteristic control of the control of the characteristic co					l' de dembre N° de domier
Section 2: Coordonnées de l'accident Service Servi			T9034	Non et prinom à la resessoros	
Section 2 : Coordonnées de l'accident alte Heure Service Heure Mos Jour Heure Me. Section 3 : Coordonnées de la dirutgation atte de Coden Mos Jour Heure Me. Section 3 : Coordonnées de la dirutgation atte Heure Lieu Mode de dirutgation Tale Mos Jour Heure Me. Section 3 : Coordonnées de la dirutgation atte Heure Lieu Mode de dirutgation Tale Mos Jour Heure Me. Section 3 : Coordonnées de la dirutgation atte de la dirutgation atte Me. Section 4 : Nom des personnes à qui la dirutgation a été faite Section 4 : Nom des personnes à qui la dirutgation a été faite Taleptons Mos Jour Heure Me. Section 4 : Nom des personnes à qui la dirutgation a été faite Section 4 : Nom des personnes à qui la dirutgation a été faite Taleptons Mos Jour Mes	m de l'établissement				
Section 2 : Coordonnées de l'accident ste					
Section 3 : Coordonnées de la divulgation attende Note	J CH ☐ CHSLD ☐ C	J LICLSC LICHD	LI CADI LI CAL		
Section 3 : Coordonnées de la divulgation ateure de Cocident Section 3 : Coordonnées de la divulgation ateure de Cocident Branca de Coordonnées de la divulgation ateure Lieu Mode de divulgation Brancada de Coordonnées de la divulgation a été faite Section 4 : Nom des personnes à qui la divulgation a été faite Brancada de Coordonnées de la divulgation a été faite Brancada de Coordonnées de la divulgation a été faite Brancada de Coordonnées de la divulgation a été faite Brancada de Coordonnées de la divulgation a été faite Brancada de Coordonnées de la divulgation a été faite Brancada de Coordonnées de la divulgation a été faite Brancada de Coordonnées de la divulgation a été faite et des autres personnes buchés été mêtre : Brancada de Coordonnées de la divulgation a été faite et des autres personnes présentes Brancada de Coordonnées d					
Section 3 : Coordonnées de la divulgation site			•	Code postal Ind. reg.	
Section 3 : Coordonnées de la divulgation ate. Houre Lieu Mode de divulgation				Nº d'assurance matadie	Nom du mildedin traitant
Section 3 : Coordonnées de la divulgation ste	bilidon				
Section 3 : Coordonnées de la divulgation ate	iture de				
None		de la divulgation			
Acrese Mois Jour Heure Mn. Rencontre Takiphone Sutton Shother Shother Rencontre Takiphone Sutton Rencontre Takiphone State Shother Rencontre Takiphone State Rencontre Rencontre				Mode de divulgation	
Section 4: Nom des personnes à qui la divulgation a été faite sonne southis Out Non Sinne, motif por lequel la divulgation n's pas été faite sonne de la (des) personne(s) à qui la divulgation a été faite et des autres personnes présentes n Princen Franction ou type de lien avec la personne louchès Princen Franction ou type de lien avec la personne louchès Section 5: Renseignements factuels communiqués relatifs à l'accident et au contexte Section 6: Renseignements factuels et connus communiqués relatifs aux conséquences présentes ou appréhendées sur la santé ou le bien-être de la personne touchée Section 7: Soins ou mesures de soutien proposés par l'usager pour contrer ou atténuer les conséquences subies					Autre
Section 5 : Renseignements factuels et connus communiqués relatifs aux conséquences présentes ou appréhendées sur la santé ou le bien-être de la personne touchée Section 7 : Soins ou mesures de soutien proposés par l'usager pour contrer ou atténuer les conséquences subies Section 6 : Renseignements factuels et connus communiqués relatifs aux conséquences présentes ou appréhendées sur la santé ou le bien-être de la personne touchée Section 7 : Soins ou mesures de soutien proposés par l'usager pour contrer ou atténuer les conséquences subies Soin ou mesure de soutien Rotanu Soin ou mesure de soutien proposés par l'usager pour contrer ou atténuer les conséquences subies Soin ou mesure de soutien Rotanu Soin ou mesure de soutien proposées aux proches de l'usager qui sont affectés par les conséquences de l'accident Rotanu Mesure de soutien Rotanu Goul Non Goul No	Section 4 : Nom des pers	sonnes à qui la divulgati	ion a été faite	☐ Rencontre ☐ Téléphon	e 🗀 (préciser) :
Section 5 : Renseignements factuels et connus communiqués relatifs à l'accident et au contexte Section 5 : Renseignements factuels communiqués relatifs à l'accident et au contexte Section 7 : Soins ou mesures de soutien proposés par l'usager pour contrer ou atténuer les conséquences subies Soin ou mesure de soutien Dul		Si non, moël pour legu		tute à la personne touchée elle-même :	
Section 5 : Renseignements factuels communiqués relatifs à l'accident et au contexte Section 6 : Renseignements factuels et connus communiqués relatifs aux conséquences présentes ou appréhendées sur la santé ou le bien-être de la personne touchée Section 7 : Soins ou meaures de soutien proposés par l'usager pour contrer ou atténuer les conséquences subies Soin ou mesure de soutien Out Non Out Non					
Section 5 : Renseignements factuels communiqués relatifs à l'accident et au contexte Section 6 : Renseignements factuels et connus communiqués relatifs aux conséquences présentes ou appréhendées sur la santé ou le bien-être de la personne touchée Section 7 : Soins ou mesures de soutien proposés par l'usager pour contrer ou atténuer les conséquences subies Soln ou mesure de soutien Ratonu Oul Non Oul Non Oul Non Ratonue Mesures de soutien proposées aux proches de l'usager qui sont affectés par les conséquences de l'accident Retonue Mesure de soutien Ratonue Oul Non					ia .
Section 6 : Renseignements factuels et connus communiqués relatifs aux conséquences présentes ou appréhendées sur la santé ou le bien-être de la personne touchée Section 7 : Soins ou mesures de soutien proposés par l'usager pour contrer ou atténuer les conséquences subies Soin ou mesure de soutien Retanu Soin ou mesure de soutien Oul Non Oul Non Oul Non Coul Non					
Section 6 : Renseignements factuels et connus communiqués relatifs aux conséquences présentes ou appréhendées sur la santé ou le bien-être de la personne touchée Section 7 : Soins ou mesures de soutien proposés par l'usager pour contrer ou atténuer les conséquences subies Soin ou mesure de soutien Retanu Soin ou mesure de soutien Oul Non Oul Non Oul Non Coul Non		1			
Section 6 : Renseignements factuels et connus communiqués relatifs aux conséquences présentes ou appréhendées sur la santé ou le bien-être de la personne touchée Section 7 : Soins ou mesures de soutien proposés par l'usager pour contrer ou atténuer les conséquences subies Soin ou mesure de soutien Retanu Soin ou mesure de soutien Retanu Cul Non Cul No		i			
Section 6 : Renseignements factuels et connus communiqués relatifs aux conséquences présentes ou appréhendées sur la santé ou le bien-être de la personne touchée Section 7 : Soins ou mesures de soutien proposés par l'usager pour contrer ou atténuer les conséquences subies Soin ou mesure de soutien Retanu Soin ou mesure de soutien Retanu Cul Non Cul No					
Section 6 : Renseignements factuels et connus communiqués relatifs aux conséquences présentes ou appréhendées sur la santé ou le bien-être de la personne touchée Section 7 : Soins ou mesures de soutien proposés par l'usager pour contrer ou atténuer les conséquences subies Soin ou mesure de soutien Retanu Soin ou mesure de soutien Retanu Cul Non Cul No					
Cul Non Cul Non Cul No Cul Non Cul Non Cul No Section 8 : Mesures de soutien proposées aux proches de l'usager qui sont affectés par les conséquences de l'accident Mesure de soutien Retenue Mesure de soutien Retenue Cul No	section 5 : Henseigneine	ants lactures communiq	ues relatifs à 1 accit	ient et au contexte	
Soin ou mesure de soutien Retenu Soin ou mesure de soutien Retenu Oul Non Ou mesure de soutien Retenu Non Oul Non Non					
Soin ou mesure de soutien Retenu Soin ou mesure de soutien Retenu Oul Non Ou mesure de soutien Retenu Non Oul Non	Section 6 : Renseigneme ou le bien-êtri	ents factuels et connus e e de la personne touché	communiqués relat	fs aux conséquences présentes o	u appréhendées sur la santé
Cul Non Cul No No Oul No No No Cul No No No No No No No N					
Oul Non Oul No Oul No	Section 7 : Soins ou mes		és par l'usager pou	r contrer ou atténuer les conséque	ences subies
Section 6 : Mesures de soutien proposées aux proches de l'usager qui sont affectés par les conséquences de l'accident Mesure de soutien Retanue Mesure de soutien Retanue Oul Non Oul No	Section 7 : Soins ou mes		és par l'usager pou Rotonu	r contrer ou atténuer les conséque	ences subies Rotonu
Mosure de soutien Retenue Mesure de soutien Retenue □ Oul □ Non □ Oul □ No □ Oul □ No	Section 7 : Soins ou mes		és par l'usager pou Rotonu	r contrer ou atténuer les conséque	Rotonu
Oul Non	Section 7 : Soins ou mes Soin ou mesure de soutien	sures de soutien propos	és par l'usager pou Retenu Oul Non	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou mesure de soutien	Rotonu Oul Nor
Oul Non Oul No	Section 7 : Soins ou mes Soin ou masure de soutien Section 8 : Mesures de s	sures de soutien propos	és par l'usager pou Rotanu Oul Non Oul Non roches de l'usager	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masuro de soutien qui sont affectés par les conséque	Rotonu Oul Nor
	Section 7 : Soins ou mes Soin ou masura de soutien Section 8 : Mesures de s	sures de soutien propos	és par l'usager pou Rotanu Out Non Out Non roches de l'usager Rotanue	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masuro de soutien qui sont affectés par les conséque	Rotonu Oul Nor Oul Nor races de l'accident Rotonus
динения синиванцие вы нев иневите ргоромске роке рестепи и тесененое о из иселены веньюще	Section 7 : Soins ou mes Soin ou masure de soutien Section 8 : Mesures de s	sures de soutien propos	és par l'usager pou Rotanu Cul Non Cul Non roches de l'usager Rotanue Cul Non	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masuro de soutien qui sont affectés par les conséque	Rotonu Oul Nor Oul Nor Proces de l'accident Rotonus Oul Nor Oul Nor
	Section 7 : Soins ou mes Soin ou mesure de soutien Section 8 : Mesures de so Masure de soutien	outes de soutien propos outien proposées aux p	es par l'usager pou Rotanu Oul Non Oul Non roches de l'usager Rotanue Oul Non Oul Non	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masure de scutien qui sont affectés par les conséque Mesure de scutien	Retonu Oul Notences de l'accident Retonue Oul Notences de l'accident Oul Notences de l'accident Oul Notences de l'accident
	Section 7 : Soins ou mes Soin ou mesure de soutien	sures de soutien propos	és par l'usager pou Rotanu Cul Non Cul Non roches de l'usager Rotanue Cul Non	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masuro de soutien qui sont affectés par les conséque	Rotonu Oul No Oul No ences de l'accident Oul No ences de l'accident
	Section 7 : Soins ou mes Soin ou mesure de soutien Section 8 : Mesures de s Masure de soutien	outes de soutien propos outien proposées aux p	es par l'usager pou Rotanu Oul Non Oul Non roches de l'usager Rotanue Oul Non Oul Non	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masure de scutien qui sont affectés par les conséque Mesure de scutien	Patenu Oul No Oul No Oul No Patenue Oul No Patenue Oul No Patenue Oul No Oul No
Section 10 : Denseignements complémentaires et/ou réactions de la personne touchée et des autres personnes à le autre de la disudenties.	Section 7 : Soins ou mes Soin ou masure de soutien Section 8 : Mesures de s Mosure de souten Section 9 : Renseigneme	outien proposées aux p outien proposées aux p ents communiqués sur l	és par l'usager pou Rotanu Oul Non Oul Non roches de l'usager Rotanus Oul Non Oul Non con Non con Non con Non	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masure de soutien qui sont affectés per les conséque Mesure de soutien ées pour prévenir la récurrence d'	Rotonu Oul Nor Oul Nor croces de l'accident Rotonus Oul Nor Coul Nor Coul Nor Oul Nor Oul Nor Oul Nor Oul Nor Oul Nor
Section 10 : Renseignements complémentaires et/ou réactions de la personne touchée et des autres personnes à la suite de la divulgation	Section 7 : Soins ou mes Soin ou masura de soutien Section 8 : Mesures de s Mosura de soution Section 9 : Renseigneme	outien proposées aux p outien proposées aux p ents communiqués sur l	és par l'usager pou Rotanu Oul Non Oul Non roches de l'usager Rotanus Oul Non Oul Non con Non con Non con Non	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masure de soutien qui sont affectés per les conséque Mesure de soutien ées pour prévenir la récurrence d'	Rotonu Oul Nor Oul Nor croces de l'accident Rotonus Oul Nor Coul Nor Coul Nor Oul Nor Oul Nor Oul Nor Oul Nor Oul Nor
Section 10 : Renseignements complémentaires et/ou réactions de la personne touchée et des autres personnes à la suite de la divulgation	Section 7 : Soins ou mes Soin ou masura de soutien Section 8 : Mesures de s Mosura de soution Section 9 : Renseigneme	outien proposées aux p outien proposées aux p ents communiqués sur l	és par l'usager pou Rotanu Oul Non Oul Non roches de l'usager Rotanus Oul Non Oul Non con Non con Non con Non	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masure de soutien qui sont affectés per les conséque Mesure de soutien ées pour prévenir la récurrence d'	Rotonu Oul Nor Oul Nor croces de l'accident Rotonua Oul Nor Coul Nor Coul Nor Oul Nor Oul Nor Oul Nor
	Section 7 : Soins ou mes Soin ou masure de soutian Section 8 : Mesures de s Mosure de soution Section 9 : Renseigneme Section 10 : Renseigneme	outien proposées aux p outien proposées aux p ents communiqués sur l ents complémentaires et	és par l'usager pou Rotanu Cul Non Oul Non roches de l'usager Rotanua Cul Non Oul Non Cul Non es mesures propos	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masure de soutien qui sont affectés par les conséque Mosure de soutien ées pour prévenir la récurrence d' ersonne touchée et des autres pers	Rotonu Oul Nor Oul Nor croces de l'accident Rotonua Oul Nor Coul Nor Coul Nor Oul Nor Oul Nor Oul Nor
Section 11 : Nom et signature des personnes ayant procédé à la divulgation	Section 7 : Soins ou mes Soin ou mosure de soutien Section 8 : Mesures de so Mesure de soutien Section 9 : Renseigneme Section 10 : Renseigneme	outien proposées aux p ents communiqués sur l ents complémentaires et	és par l'usager pou Rotanu Oul Non Oul Non roches de l'usager Rotanua Oul Non Oul Non oul Non out Non out es mesures propos	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masure de soutien qui sont affectés par les conséque Mesure de soutien ées pour prévenir la récurrence d' ersonne touchée et des autres pers ulgation	Rotonu Oul Nor Oul Nor croces de l'accident Rotonua Oul Nor Coul Nor Coul Nor Oul Nor Oul Nor Oul Nor
	Section 7 : Soins ou mes Soin ou mesure de souten Section 8 : Mesures de s Mesure de souten Section 9 : Renseigneme Section 10 : Renseigneme	outien proposées aux p ents communiqués sur l ents complémentaires et ature des personnes ay	és par l'usager pou Rotanu Cul Non Cul Non roches de l'usager Rotanua Cul Non Cul Non Cul Non Cul Non ces mesures propos fou résotions de la p	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masure de soutien qui sont affectés par les conséque Mosure de soutien ées pour prévenir la récurrence d' ersonne touchée et des autres pers	Rotonu Oul Nor Oul Nor croces de l'accident Rotonua Oul Nor Coul Nor Coul Nor Oul Nor Oul Nor Oul Nor
Section 11 : Nom et signature des personnes ayant procédé à la divulgation m du responsable Pondon Signature Signature	Section 7 : Soins ou mes Soin ou mesure de soutien Section 8 : Mesures de s Mesure de souten Section 9 : Renseigneme Section 10 : Renseigneme	outien proposées aux p ents communiqués sur l ents complémentaires et ature des personnes ay	és par l'usager pou Rotanu Cul Non Cul Non roches de l'usager Rotanua Cul Non Cul Non Cul Non Cul Non ces mesures propos fou résotions de la p	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masure de soutien qui sont affectés par les conséque Mosure de soutien ées pour prévenir la récurrence d' ersonne touchée et des autres pers	Rotonu Oul Nor Oul Nor croces de l'accident Rotonua Oul Nor Coul Nor Coul Nor Oul Nor Oul Nor Oul Nor
Section 11 : Nom et signature des personnes ayant procédé à la divulgation m du responsable Pondon Signature Signature	Section 7 : Soins ou mes Soin ou mesure de souten Section 8 : Mesures de s Mesure de souten Section 9 : Renseigneme Section 10 : Renseigneme	outien proposées aux p ents communiqués sur l ents complémentaires et ature des personnes ay	és par l'usager pou Rotanu Cul Non Cul Non roches de l'usager Rotanua Cul Non Cul Non Cul Non Cul Non ces mesures propos fou résotions de la p	r contrer ou atténuer les conséque Soin ou masure de soutien qui sont affectés par les conséque Mosure de soutien ées pour prévenir la récurrence d' ersonne touchée et des autres pers	Rotonu Oul Nor Oul Nor croces de l'accident Rotonua Oul Nor Coul Nor Coul Nor Oul Nor Oul Nor Oul Nor
Section 11 : Nom et signature des personnes ayant procédé à la divulgation n du responsable Ponction Signature	Section 7 : Soins ou mes Soin ou masure de souten Section 8 : Mesures de s Mosure de souten Section 9 : Renseigneme Section 10 : Renseigneme	outien proposées aux p ents communiqués sur l ents complémentaires et ature des personnes ay	és par l'usager pou Rotanu Cul Non Cul Non roches de l'usager Rotanua Cul Non Cul Non Cul Non Cul Non ces mesures propos fou résotions de la p	r contirer ou atténuer les conséque Soin ou mesure de soutien qui sont affectés per les conséque Mesure de soutien ées pour prévenir la récurrence d' ersonne touchée et des autres pers ulgation Signature Signature	ences subies Rotonu Oul Notences de l'accident Rotonue Oul Notences de l'accident Rotonue Oul Notences de l'accident semblable

Déclaration d'un incident/accident lié à un usager			
Approuvée par : Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique	Adoption : 7 juin 2016 Révision :	Page 13 sur 13	